



PAGE DES LECTEURS

Recettes proposées par Maïté et Valérie



Saint-Jacques et tomates cerises à l'ail des ours

Ingrédients pour 4 personnes :

4 grappes de 5 tomates cerises, 8 noix de coquilles Saint-Jacques, 10 cl de pistou ou pesto à l'ail des ours, huile d'olive, sel, poivre.

Préparation :

Réserver une dizaine de tomates. Placer les grappes de tomates dans un plat allant au four. Les arroser d'huile d'olive, saler, poivrer, et cuire 8 mn à 200° (attention à ne pas trop les cuire). Tailler les tomates crues en cubes et les mélanger à l'ail des ours (ou au pistou). Poêler les Saint-Jacques à feu vif. Placer 2 noix de Saint-Jacques dans chaque assiette, recouvrir d'une grappe de tomates cuites et arroser d'ail des ours, répartir les morceaux de tomates autour.

On peut accompagner cette entrée avec quelques asperges et décorer avec de la ciboulette ou de la salade verte. Autre idée recette : noix Saint-Jacques, lardons, crème et safran.

Bon appétit !

Tarte à la rhubarbe meringuée



Ingrédients :

Pâte sablée : 200g farine, 100g sucre, 100g beurre et un œuf.

1kg de rhubarbe, 1 œuf entier + 2 jaunes, 20cl crème, 1 sachet de sucre vanillé, 150g de sucre dont 50g pour la macération et 100g pour le flan et 1 cuillère à soupe de maïzena.

Meringue : 2 blancs restants + 2 à 3 blancs d'œufs en plus (facultatif) et 50g de sucre par blanc d'œuf.

Préparation :

Pâte sablée : Mélangez la farine et le beurre mou jusqu'à avoir une consistance sableuse. Ajoutez le sucre puis le jaune d'œuf, pétrissez encore quelques minutes jusqu'à obtenir une belle boule de pâte.

Rhubarbe :

1h avant de faire la tarte, lavez les tiges puis les épluchez, coupez les tiges en bâtonnets de 2 cm de long, saupoudrez de 50g de sucre et laissez macérer 1h.

Préchauffez le four 210° (thermostat 7-8).

Égouttez la rhubarbe et mettez-la sur le fond de tarte

Dans un bol, battez l'œuf entier et les 2 jaunes, le sachet de sucre vanillé, le reste du sucre, la crème et la maïzena. Mettez ce flan sur la rhubarbe et enfournez environ 30 minutes.

Pendant ce temps, battez les blancs en neige (2, 3 ou 5 selon l'épaisseur de la meringue souhaitée). Quand la neige est formée, ajoutez le sucre par petites quantités en continuant de battre.

Lorsque la tarte est cuite, baissez le four à 110°C.

Sortir la tarte du four et garnissez de cette meringue à l'aide d'une poche à douille en commençant par le centre. La remettre au four à sécher doucement durant environ 1h.

Rédaction, conception et mise en page : Service communication

Contact : 50 rue principale – 67220 Saint-Pierre-Bois - Tél 03 88 85 60 60 – E-mail : [mairie.saintpierrebois@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintpierrebois@wanadoo.fr)

Site internet : <https://saintpierrebois-hohwarth.fr/>



Bulletin d'information AVRIL 2021

EDITO

SOMMAIRE

EDITO : Page 1

INFORMATIONS MUNICIPALES Pages 2 et 3

ENVIRONNEMENT Page 4

DU COTE DES BENEVOLES Page 5

ECONOMIE Page 6

ASSOCIATIONS / EGLISE ST GILLES Page 7

PAGE DES LECTEURS Page 8

Chers habitants de St-Pierre-Bois-Hohwarth,

Au moment d'écrire ces quelques mots, je souhaitais m'étonner des discours de ceux qui endossent parfois le costume « d'héros utiles » dans le cadre de la justice sociale, de la transition écologique ou de la lutte contre la Covid. Mais les circonstances m'obligent à parler d'abord des « cons inutiles » qui nous ont volé les décorations de Pâques sur le giratoire de Hohwarth. Dégoût et consternation ont été les premières réactions. Révolté et navré, on ne peut que l'être devant le peu de considération faite au travail de grande qualité et aux centaines d'heures consacrées par des bénévoles à la seule ambition de rendre notre village plus beau et plus accueillant.

Revenons à nos héros... Et au droit de poser des questions... Ils dénoncent le trop de social en France. Mais quand Sanofi décide de licencier 1000 personnes en France et octroie en même temps 4 milliards de dividendes à ses actionnaires, comment appeler ce coup de pouce ?

On leur laisse les envolées stériles sur les accords de Paris, la pertinence du Tour de France ou l'éradication des sapins de Noël dans les salons. En parallèle, la plupart des technologies nécessaires à la transition énergétique sont importées de pays où le dumping social fait baisser les prix. Le porte-conteneurs coincé dans le canal de Suez n'est-il pas l'exemple même de la mondialisation qui continue à œuvrer pendant que d'autres se bercent d'illusions ?

Ils dénoncent le brûlage des branches en forêt mais un feu est bien venu en hiver lors de travaux forestiers. Et qui sait, si nous avions brûlé les branches malades de nos résineux plutôt que de les laisser s'entasser en forêt, nous aurions peut-être stoppé le développement du scolyte à temps ?

Nous avons fait de grands efforts depuis 2010 en réduisant les surfaces d'extension de nos villages dans le cadre du SCOT et lors de l'élaboration du PLUI alors qu'en même temps, grâce à la loi MAPTAM, les métropoles multipliaient la construction de logements et de centres commerciaux sur leur territoire. Les élus urbains dénoncent maintenant la bétonisation à outrance, replantent des arbres en ville et souhaitent la mise en place du « Zéro Artificialisation Nette ». Allons-nous accepter sans réagir de rayer les terrains potentiellement constructibles dans nos communes ?

Variant anglais, breton ou maintenant alsacien, que rajouter d'autre pour faire oublier le manque de lits d'hôpital, de masques et de vaccins. Qui est responsable de la capacité d'accueil de nos hôpitaux, de la perte de notre souveraineté et des conséquences d'une désindustrialisation à marche forcée ?

Ces quelques exemples pour illustrer le fait qu'il faut toujours laisser la place à un autre regard, une autre analyse, qu'elle soit juste ou non, pertinente ou non. C'est en échangeant autour des problèmes posés, en ne réitérant pas les mêmes erreurs que nous avancerons, pas en assénant des vérités ou des pseudo-vérités érigées en dogme.

Y a-t-il pourtant de quoi se réjouir ? Oui. Quand on voit nos plus jeunes se perfectionner dans le maniement de leur vélo dans la cour de l'école ou créer un jardin partagé. Quand le pari de rassembler une chorale éphémère est gagné le matin de Pâques à 6h30 en rassemblant 30 choristes dans notre église. Quand la décision de maintenir l'espoir autour d'un spectacle « St-Gilles en fête » fin août suivi du pèlerinage est actée. Quand les jours s'allongent pour un printemps plein de promesses avec un seul mot d'ordre souhaité pour l'été qui s'annonce : Bas les masques !!!

Le Maire, Alain MEYER



### INFORMATIONS MUNICIPALES



#### CRCM du 1<sup>er</sup> février 2021 (extraits)

La commune décide d'acquérir la parcelle n° 49 section 4 d'une contenance de 6 a 97 ca, située derrière l'église St-Gilles. La commune décide de céder à la carrière Léonhart deux parcelles d'une superficie totale de 9 a 38 ca au prix de 100 € l'are. L'acquisition d'une parcelle de 2 a 35 ca par la commune dans le même secteur est actée. Les acquisitions et attributions des parcelles permettront outre le reprofilage du chemin rural qui longe la carrière de Saint- Pierre- Bois dans sa partie nord, de rediriger une plus grande partie des eaux de pluie descendant de la colline St- Gilles et du Lattenrain vers la carrière qui utilisera cet apport d'eau supplémentaire pour minimiser les rejets de poussière générés par son activité. Cette redirection de l'eau pluviale évitera aussi un apport trop important d'eau de pluie ou d'orage vers les quartiers de Saint- Pierre- Bois les plus proches de la carrière.

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Éducation Nationale, la commune valide l'offre de l'entreprise RTSI de Villé pour la fourniture de trois TBI pour l'école. Le montant total de l'acquisition s'élève à 12 593,47 €, subventionné à hauteur de 50 % par l'Etat.

Divers : Les arbres des forêts privées de St-Pierre-Bois tombés sur la D 253 (Langtal) ont été dégagés, les arbres penchés vers la route ou potentiellement dangereux ont été coupés également. L'Unité Territoriale de Villé a décidé de garder la route fermée pendant une semaine pour permettre les travaux de sécurisation. La commune vendra les quelques stères de bois tombés ou coupés afin de récupérer les frais engagés par la location de la pince et le travail des bénévoles. Le maire et l'agent technique ont été mobilisés trois jours, le concours de Thierry et Damien a de nouveau été décisif lors de la première journée. La mise à disposition le premier matin d'un chargeur par la carrière Léonhart a été appréciée également.

La commune a bouclé dans les délais les demandes de subvention pour le mur du cimetière et les lampadaires des rues de Dambach, Alouettes et Scheibenberg.

#### CRCM du 22 mars 2021 (extraits)

Le conseil municipal, après délibération et hors présence du maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2020 avec un excédent de 130 617,80 € en fonctionnement et un excédent de 352 834,44 € en investissement.

Le budget primitif 2021 est adopté pour un montant de 550 608,80 € en fonctionnement et 838 043,24 € en investissement.

Une hausse de 3 % de la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti est décidée avec une voix contre et une abstention. Le taux de la taxe d'aménagement est fixé à 5 % avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette hausse des taux devra faciliter le financement des travaux de voirie nécessaires dans les années à venir.

Les subventions aux associations sont votées pour un montant total de 3760 €.

Un emploi de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe est créé suite à la réussite d'un examen professionnel de Stéphanie Gaschy, notre secrétaire de mairie.

La municipalité émet un avis favorable au transfert de la compétence « Organisation de la mobilité » à la communauté de communes de la vallée de Villé.

#### Divers

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles qui participent actuellement à la création des décorations de Pâques ainsi que ceux qui ont aidé au rafraîchissement de la salle des fêtes et à différents travaux extérieurs.

Les travaux rue de Dambach et rue des Alouettes sont ralentis en attendant le basculement du réseau aérien vers le nouveau réseau souterrain, cette procédure relève de la compétence d'Enedis. Le relevage de l'orgue arrive à son terme mis à part quelques réglages.

La commune engagera une étude sur les travaux de rafraîchissement de l'école à compter de 2022.

La journée citoyenne et de fleurissement aura lieu le 29 mai 2021.

Hubert Senentz fait le compte rendu d'une réunion concernant le broyage de déchets. Une information dans le journal communal et sur le site internet est prévue.

Les maires de la vallée bénéficieront prochainement d'une présentation sur la possibilité d'un déploiement des brigades vertes sur le territoire.

### DU COTE DES ASSOCIATIONS

#### FOOT



#### ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL

N° Affiliation L.A.F.A. 582343

3 mois se sont écoulés depuis le dernier journal communal et l'hibernation de notre club se poursuit malgré la venue du printemps... Nous sommes maintenant fixés sur une chose : fin officielle des championnats amateurs et saison blanche pour l'ensemble des équipes. Si l'équipe 3 peut nourrir des regrets car en tête de son groupe, invaincue et encore qualifiée dans sa coupe lors de l'arrêt de la compétition en octobre, pour l'équipe fanion et l'équipe 2, mal engagées lors des premiers matchs, cette saison blanche est un soulagement, même si on voyait mal comment la FFF pouvait faire un classement après seulement 3 ou 4 matchs de championnat joués...

Les entraînements sans contact ont repris dès que possible pour certaines catégories de jeunes et pour les seniors, histoire de garder un lien social surtout, car évidemment, tous n'attendent que le feu vert des autorités pour pouvoir reprendre les oppositions.

Le changement de calendrier scolaire, avec des vacances avancées, a malheureusement eu raison de notre stage Foot'Val ouvert aux jeunes U11 et U13 du club.

En attendant, c'est une nouvelle fois en coulisse que cela bouge le plus : le nouveau bar du club-house de Triembach-au-Val est en cours de finition, la salle repeinte, et le prochain journal du club est en cours d'impression pour une distribution prévue en mai, si les conditions le permettent... En espérant que comme tous les 2 ans, vous lui réserverez, ainsi qu'à nos équipes de distribution, un accueil chaleureux.

Pour revoir un match de football sur les hauteurs du St-Gilles ou sur le synthétique intercommunal du Giessen de Triembach-au-Val, il va falloir patienter... La ligue projetterait de faire des matchs amicaux en mai-juin... Affaire à suivre....

Portez-vous bien et

Allez l'ASC SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL

### EGLISE SAINT-GILLES

#### Conseil de fabrique

Les 26 et 27 mars 2021, les membres du conseil de fabrique ont sillonné les rues du village pour ramasser les enveloppes contenant les dons pour l'entretien et la rénovation de l'église St-Gilles.

Les membres du conseil de fabrique s'associent à moi pour remercier chaleureusement tous les habitants de Saint-Pierre-Bois et Hohwarth pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

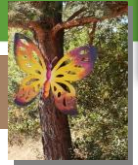
Le montant des dons s'élève à 9 627,50 euros. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

Cette somme va permettre de financer le chauffage et de poursuivre les travaux dans notre belle église St- Gilles. A ce jour les travaux de relevage de l'orgue sont terminés. Reste encore à faire la réception officielle du chantier.

Les bancs ont été modifiés. Dans les prochaines semaines, une mise en peinture de la partie arrière des dossiers, désormais visible, achèvera cette action d'amélioration du confort des paroissiens. Des travaux de peinture vont également être effectués cet été pour terminer la réparation du plafond de la tribune.

D'autres projets, comme le rajout de coussins sur les bancs ou le changement de sonorisation sont en cours de réflexion et verront le jour prochainement.

Le président : Bertrand Koenig



## ECONOMIE

### JMB Décoration

**JMB Décoration**  
PEINTURE EXT/INT

Port: 06.33.76.24.34  
Fixe: 03.88.57.64.27

**BLACK Jean-Michel**

99A,rue St Gilles 67220 SAINT PIERRE BOIS  
jmb.decoration@orange.fr



Nouveau



### Vous cherchez à rénover vos sols ou rafraîchir les murs de votre maison ?

JMB Décoration est à votre service pour étudier avec vous vos projets.

Jean-Michel vous propose une prestation complète, peinture intérieure et extérieure, revêtement de sol stratifié en tout genre.

Cette petite entreprise a vu le jour en Janvier 2015. Grâce à une solide expérience, Jean-Michel est à vos côtés pour réaliser avec un grand professionnalisme tous vos projets de décoration ainsi que de petits travaux de placo et carrelage.

Contactez : Jean-Michel BLACK 06.33.76.24.34

### Librairie « Les Darons »

Vous ne l'avez peut-être pas reconnu dans la presse à cause de son masque, Mais c'est bien Sébastien Bahls, habitant du chemin de l'église à Hohwarth et membre du conseil municipal, qui reprend avec un de ses amis la librairie Totem de Villé à partir du 12 avril. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure qui propose aux amateurs de lecture un lieu de rencontre convivial pour partager autour d'une même passion.

### Philippe Lutz : Les années vertes

Les DNA l'ont annoncé un peu avant la parution de ce journal communal. Philippe LUTZ, installé à St-Pierre-Bois depuis 1978, publie chez Médiapop éditions un nouveau livre intitulé « Les années vertes ».

Roman, un peu rock 'n' roll, un peu vintage, la fin des années 1970, les écolos, le retour à la terre, le bio, le combat anti-nucléaire, la remise en question des rapports hommes-femmes...

Ça se passe dans les Vosges alsaciennes, pas loin d'ici, dans une géographie imaginaire... Le grand air et l'utopie....

Le livre est sorti en librairie le 19 mars, Philippe nous a promis d'être présent à la prochaine bourse aux livres pour nous en parler et le dédicacera avec plaisir ce jour-là.



## INFORMATIONS MUNICIPALES / SUITE

Une partie des frênes malades de la chalarose ont été coupés près de l'école et derrière l'église St-Gilles. La municipalité tient également à remercier tous les habitants qui ont pris conscience de ce problème et ont sécurisé les abords de leur propriété.

Les travaux de voirie reprendront prochainement dans les rues des Alouettes et de Dambach. Les services techniques d'Enedis doivent encore autoriser le basculement des réseaux. La commune comme le maître d'œuvre ont multiplié les démarches pour faire avancer ce dossier qui est maintenant en bonne voie.

Le rafraîchissement de la salle des fêtes arrive à son terme. Les sols seront posés avant l'été. Bravo aux nombreux bénévoles qui ont œuvré avec l'ouvrier communal dans le cadre de ces travaux. Une mention particulière à Damien, Richard et Thierry pour toutes ces heures passées au service de l'intérêt général. Ce bénévolat actif a permis des économies substantielles pour les finances de la commune.

Les travaux de relevage de l'orgue ont été menés de main de maître par le facteur d'orgues Hubert Brayé et son équipe. La réception des travaux se fera courant avril. Marc Baumann, titulaire des Orgues de la cathédrale de Strasbourg et d'Ebersmunster est impressionné par la qualité du travail effectué et l'harmonie retrouvée de l'instrument. Un concert d'inauguration est prévu dès que l'évolution de la Covid le permettra. Merci à Laurent et Roland qui ont, de concert également, remis à neuf les circuits d'alimentation électrique pour l'ensemble de la tribune. JM Black interviendra encore pour appliquer une lasure sur les panneaux latéraux de l'orgue.

Un nouveau dépliant sera bientôt disponible pour les visiteurs qui souhaitent découvrir l'église. Les photos ont été réalisées cet hiver par Philippe Lutz que nous remercions également. Les textes sont inspirés de l'article d'André Dubail paru dans l'annuaire 2018 de la SHVV.

Boîte aux lettres abimée, voiture rayée et vitres cassées sur une maison ; des dégradations ont été signalées en mairie. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie suite à ces incivilités.

Des squatteurs se retrouvaient dernièrement dans une maison en forêt du Lattenrain. Même à l'état d'abandon, cette maison a un propriétaire et les gendarmes de Villé sont intervenus il y a quelques jours pour le rappeler à qui de droit. Ils surveilleront dorénavant cet endroit lors de leurs patrouilles comme ils le font régulièrement autour de l'église St-Gilles.

La journée citoyenne et de fleurissement aura lieu le samedi 29 mai 2021. L'inscription en mairie par un coup de fil, un mail ou lors d'un passage est recommandée dans la perspective de l'organisation des diverses tâches et dans l'éventualité d'une possible restauration à midi dans le respect du protocole sanitaire si celui-ci était allégé.

### Un jardin partagé à Saint-Pierre-Bois

Depuis quelques mois, les habitants du lotissement situé rue du Falkenstein construisent un lieu de convivialité autour d'un jardin partagé. Au programme pour les petits et les grands : construction et remplissage des bacs potagers, semis, plantations, construction d'une clôture pour protéger les salades des biches... Chaque participant apporte et partage ses compétences : travail du bois pour la construction des bacs, expérience en jardinage, confection d'un panneau illustré, façonnage de petits bonhommes en terre... Les matériaux sont essentiellement issus de la récupération et les semis et plantations du surplus de production des habitants.

Ce jardin n'a pas (seulement) un but nourricier mais se veut plutôt un prétexte pour permettre aux habitants du quartier d'échanger, d'expérimenter et de se retrouver autour de tomates cerises et d'une tarte aux fraises !

Quand le contexte sanitaire s'y prêtera, nous aimerions également y proposer des activités en extérieur pour petits et grands.

Pour mener à bien ce projet, nous avons la chance de bénéficier du soutien actif de Mr le Maire et des précieux conseils de l'ACJCA via la MJC de Villé. Nous les remercions!

Marielle Oriol





# ENVIRONNEMENT

## Broyage des déchets

### Comment broyer ?

#### Broyer sans broyeur

- A l'aide du sécateur ou d'une cisaille
- A l'aide de votre tondeuse, si le diamètre de vos branches ne dépasse pas la taille d'un crayon. Il faudra peut-être faire quelques aller-retours, vous aurez alors avec des tailles fraîches un broyat riche en azote.

#### Broyer avec un broyeur

- **Les broyeurs individuels :** Electriques ou thermiques, disposant de différents systèmes de coupe, pour des branches d'un diamètre maxi de 40 à 60 mm. (Coût : de 150 à 800 €)
- Conseil :** choisissez votre broyeur thermique en privilégiant la qualité du moteur.
- **Les prestataires de services :** Des paysagistes viennent à domicile avec un broyeur professionnel, tarification à l'heure de travail.
- **Les collectivités locales :** Adressez-vous à votre mairie ou à la communauté des communes pour savoir si des journées de broyage y sont organisées.

### Le broyage partagé



Notre association pratique le « broyage partagé » depuis plusieurs années. Pour en savoir plus vous pouvez, soit nous contacter à l'adresse mail ci-dessous ou visiter notre site.

Contacts : [info.acjca@gmail.com](mailto:info.acjca@gmail.com)

<https://www.guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com>



SMICTOM d'Alsace Centrale  
2 rue des Voies  
67750 SCHERWILLER - France  
Tél. 03 88 92 27 19 / Fax 03 88 92 27 01

## LE BROYAT

DE L'OR VERT POUR VOS JARDINS

Chaque année, le jardinier se voit contraint à tailler et élaguer ses arbres et arbustes. Il se retrouve avec un gros tas de branches encombrant dont il ne sait que faire !



Ce guide a pour objectif de vous donner les solutions les plus écologiques et économiques pour vous en débarrasser en le transformant en matériau précieux !

Alors, en route vers le Broyage !

Le broyage des déchets permet de valoriser une ressource naturelle, il permet un paillage des potagers, des allées et des vergers. Il est une alternative au brûlage des déchets verts (les feux étant par ailleurs interdits) et réduit l'apport en déchetterie. Contacts : [info.acjca@gmail.com](mailto:info.acjca@gmail.com)

### Pourquoi broyer ?

Parce que le broyat obtenu va être utilisé dans le jardin **pour** :

#### PAILLER



- + Au pied de vos arbres, arbustes, petits fruits...
- + Dans vos allées
- + Au potager\* (avec certaines précautions)

#### L'intérêt du paillage:

- conserve l'humidité du sol
- protège des fortes gelées
- empêche la croissance des herbes indésirables
- fournit des éléments nutritifs au sol en se décomposant lentement et améliore ainsi la fertilité du sol.
- abrite de nombreux auxiliaires du jardin (insectes, orvets, crapauds, couleuvres...)
- représente un obstacle au déplacement des limaces
- rend le sol meuble et aéré en nourrissant les êtres vivants du sol.

#### Précautions :

Les résineux acidifient le sol mais une proportion de 20% n'a pas d'incidence significative.

\* Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site web.

### COMPOSTER

Le compostage permet la transformation biologique des déchets de cuisine ou autres déchets de jardin non ligneux (herbes, tiges et fanes de vos légumes...) en compost, matière semblable à du terreau qui sert à fertiliser le sol.

Mais pour cela, il est nécessaire d'ajouter à ces déchets dits « humides » ou « verts » de la matière dite « brune » ou « sèche » (marc de café, feuilles mortes, **broyat**...).

#### EVITER LES DEPLACEMENTS EN DECHETTERIE

Cela permettra de réduire son bilan carbone ainsi que les tonnages de déchets verts au SMICTOM.

#### UNE ALTERNATIVE A L'INCINERATION

#### Que dit la loi ?



La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle les termes de **l'interdiction de brûlage des déchets verts.**

Une contravention de 450 € peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes, dont des particules qui véhiculent des composés cancérigènes.

#### Le saviez-vous ?

- Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel.
- Brûler ses végétaux produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchetterie

### Quand broyer ?

Il est préférable de broyer peu de la taille car il est plus facile de broyer du bois vert. Des Arrêtés préfectoraux interdisent d'effectuer tous travaux (destruction, entretien) sur les haies entre le 15 mars et le 31 juillet. Ce décret ne concerne pas les haies de jardin mais l'impact sur la faune (nidification des oiseaux) reste le même, il est donc préférable de ne pas tailler sévèrement ses haies durant cette période.



# Du côté des .....bénévoles

## Décorations de Pâques

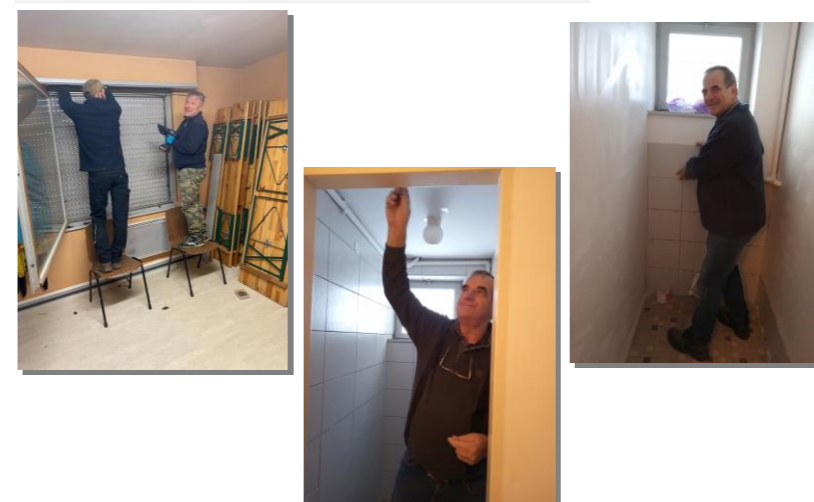
Après une réunion d'information publique le jeudi 22 octobre 2020, suivie d'une réunion de présentation et de choix des modèles de décoration le lundi 26 octobre, un atelier a démarré en février à la salle des fêtes. Mise en peinture des grandes plaques, découpage et réalisation des sujets de Pâques, à raison de 3 à 4 séances par semaine suivant les disponibilités de chacun pour aboutir à une mise en place dans le village le vendredi 26 mars 2021.

Sous la houlette et les conseils avisés de Martin Predzig, un groupe de bénévoles constitué de Bernard Hermann, Claude et Antoinette Jermann, Michel et Annette Quinchard, Marie-Claude Rapp, Martine Bonapfel, Maïté Wach, Michèle et Bertrand Koenig, Nadia et Thierry Geissler, Valérie Resch, a donné le meilleur d'eux-mêmes, avec une énergie sans faille et un souci du détail poussé à l'extrême. Tout cela pour un rendu exceptionnel comme chacun a pu s'en rendre compte.

Un grand merci et un grand bravo à toute l'équipe au sein de laquelle les idées ne manquent pas... Nous espérons et attendons avec impatience la suite. Le groupe est d'ailleurs prêt à accueillir en son sein de nouveaux membres !!!



## Salle des fêtes



## Neige et chutes d'arbres (D 253 Langtal)

